

Intégrer la pénibilité et les risques psycho-sociaux dans le document unique

Personnes concernées

Préventeurs de l'entreprise, dirigeants, membres du CSE ...

Durée de la formation

1 jour

Prérequis

Pas de prérequis.

Objectifs

En fin de formation, les bénéficiaires seront capables de :

- D'identifier les principaux facteurs de pénibilité et risques psycho-sociaux ;
- De mettre en lien les conditions d'exposition aux différents risques avec les situations de travail réelles ;
- D'intégrer ses différents aspects dans le document unique d'évaluation des risques ;
- De pouvoir identifier et mettre en œuvre des actions de prévention en lien avec ses risques ;
- De manager ses équipes en prenant en compte les risques professionnels ;
- D'informer les salariés sur la préservation de la santé au travail.

Suivi et évaluation

Mode de suivi :

Pas de suivi.

Evaluation :

Mises en situation, jeu de rôle.

Méthode pédagogique et Encadrement

Méthode pédagogique :

Apports théoriques et pratiques.

Mode d'apprentissage :

Exercices, TP.

Encadrement :

Formateur référent.

Moyens techniques et livrable fin de formation

- Vidéo projecteur et support de cours.
- Attestation de Capacités

Programme

Les risques psycho-sociaux et la pénibilité au travail - des risques professionnels comme les autres :

- Le cadre juridique.
- Les différents modèles théoriques explicatifs pour une approche pragmatique de la démarche de prévention.
- Les acteurs à mobiliser dans l'organisation.

L'analyse du travail

- La notion de travail réel et de travail prescrit.
- Les outils d'analyse et de prévention (indicateurs de situations impliquant des contraintes, feuilles de poste, etc.).
- Analyse d'un poste de travail pour cas pratique.
- L'articulation entre le document unique déjà mis en œuvre dans l'entreprise, le risque psycho-social et la pénibilité au travail.

Le plan d'action

- La veille réglementaire, les sources d'information.
- Les différents types de solutions (organisationnelles, humaines et matérielles).
- Les critères de choix des préconisations.
- Elaboration du plan d'action à partir du document unique de l'entreprise.
- Mise en œuvre et suivi du plan d'action.
- Acteurs devant être informés de sa mise en œuvre.

Lieux, dates et tarif de la formation

Contactez-nous par l'intermédiaire de notre site internet :

www.pole-formation-uimm-centrevaldeloire.com/

Contacts

Voir en bas de page les adresses et numéros de téléphone de nos sites de formation en Région Centre-Val de Loire.